

J.P. Munyandamutsa
 Jean-Paul MUNYANDAMUTSA
 MIJESCAFOP.
 DIRECTION DE LA JEUNESSE
 PROJET CAMPS DE SOLIDARITE DES JEUNES

Prosmali John

*Tableau sur
 the meeting*

MEMORANDUM

Concerne : Régularisation salariale
 d'exception

10/1/98

Excellence Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Formation Professionnelle, Coordinateur interministériel du PNRRNR.

J'ai l'honneur de m'adresser à votre haute autorité, en vue de solliciter par la présente, une régularisation salariale d'exception pour les services rendus au PNRRNR en tant que membre du Comité Technique.

En effet, Excellence Monsieur le Ministre, bien que bien informé sur la situation financière du PNRRNR qui est telle que, comme mes collègues, la régularisation salariale en ma faveur est difficile, je suis dans l'obligation de la demander tout de même car je dois trouver sans délais où réinstaller ma famille qui occupait la propriété d'un Rwandais nouvellement rapatrié.

Remarquez, Excellence Monsieur le Ministre, que je n'ai ni économies ni crédibilité financière ! Ayant commencé ma carrière professionnelle au service de l'Etat en Août 1994 pour la suspendre à la fin de l'année 1995, car je devais compléter mes études universitaires de deuxième cycle, je viens à peine d'obtenir mon diplôme de Licence et constituer un dossier pour réintégrer la Fonction Publique. Je n'ai donc même pas un Salaire mensuel. C'est pourquoi je me permet de demander que mon cas soit traité exceptionnellement vis à vis du principe de patience en vigueur au sein de notre Comité Technique. Je pense en fait que n'eut été même cette charge familiale qui survient, je méritais déjà un coup de main financier pour acquérir un confort matériel minimum qu'il faut pour mon rang social.

Certes, j'ai été le seul à toucher mon dû de trois mois (Juin, Juillet, Août 1997), à l'occasion de mon départ en mission au mois d'Août. Mais rappelez-vous, Monsieur le Ministre, que je suis parti sans frais de mission, car supposé être pris en charge le programme de visite aux conseils Nationaux de la Jeunesse d'Espagne, Portugal, Danmark et de Suède ayant raté, le centre Nord-Sud ne m'a pris en charge que la semaine du 12-17 Août à Mollina (Espagne) où je participais au IVème Seminaire des Organisations de la Jeunesse. Du 17 Août au 01 Septembre 1997, j'attendais à Bruxelles la fin des vacances pour

7/1/98

Comité PNRRNR

*Nyemera gutete,
 ce 20 Hechi 98*

Handwritten signature

retourner en Espagne travailler avec les Organisations de Jeunesse de ce pays, qui d'ailleurs se sont finalement excusées pour indisponibilité (voir correspondance en annexe). Je n'ai pu rentrer à KIGALI que le 11 Septembre, c'est à dire à l'issu d'un séjour de trois semaines à Bruxelles à mes frais ! En somme, avec évidemment le concours de l'hospitalité des amis, le montant de 450.000 FRW perçue à la veille du voyage, n'a couvert que le coût de mon séjour en Europe et une partie des frais de l'intervention chirurgicale subie au Centre Hospitalier Régional de la Haute Senne, sur ma fracture de l'avant bras.

Excellence Monsieur le Ministre, n'ayant pas prévu un assureur pour la compétition de 15 Juin 1997, au cours de laquelle est survenu mon accident de travail, le PNRNR me doit d'emblée une indemnisation en tant qu'Organisateur de l'événement sportif qui a donné lieu à l'accident. Je ne saurais alors me passer d'y revenir, d'autant plus que j'ai doublement payé très cher ma fracture durant mon séjour en Europe : d'une part le coût élevé du traitement, d'autre part l'inaptitude à me préparer à manger moi-même sans autre alternative que le restaurant.

Excellence Monsieur le Ministre, rassuré par votre habituelle bonne compréhension, j'espère de votre haute autorité une réponse satisfaisante à ma requête et vous remercie d'avance. Veuillez enfin agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Paul MUNYANDAMUTSA

